

Dossier pédagogique : *Devoir de mémoire*

I . Point de départ du projet :

Je m'appelle Sophie Héliès. Je suis professeur de lettres modernes et j'enseigne depuis six ans la spécialité Humanités Littérature Philosophie.

Pour la quatrième fois, j'ai proposé à mes élèves de Terminales HLP de participer au concours La Flamme de l'égalité car l'un des axes d'étude de cette spécialité est « Histoire et violence ». L'esclavage s'inscrit en plein dans cette thématique et pourtant il peu traité dans les manuels.

Travailler l'esclavage par le biais du concours me semble donc pertinent.

Les élèves pourront de plus présenter ce projet dans le cadre du Grand Oral qui compte pour l'obtention du BAC.

Les élèves ont tout de suite accepté de participer. Ce thème de l'esclavage les a vraiment motivés.

En effet, la Réunion a connu l'esclavage. C'est un épisode fondateur de l'histoire de l'île. Il a influencé la culture, l'histoire des familles, la politique.

Le « 20 desamb », la « Fet Kaf », le jour de l'abolition de l'esclavage est un évènement important et célébré dans toutes les communes de la Réunion et dans les familles.

II. Déroulement du projet :

Le point de départ : les recherches documentaires au CDI

Nous avons reçu l'aide précieuse de Michelle Payet notre documentaliste qui anime avec moi ce projet.

Nous nous sommes tournés vers les sites de recherches comme celui du Musée de Villèle, celui des archives départementales,

vers les romans et les bandes dessinées réunionnais, inspirés de faits historiques qui relatent la condition d'esclaves.

La découverte décisive :

L'année dernière nous avons tourné notre court-métrage pour le concours la Flamme de l'égalité au Vieux Domaine. Ce lieu nous a tous touché au cœur.

<https://www.levieuxdomaine.org/>

Présentation officielle du lieu sur le site de la mairie:

Le Vieux Domaine est une propriété ancienne qui s'étendait sur près de 300 ha. Sur les parties basses, on cultivait maïs et diverses plantes et, dans la grande partie médiane, le café. Le premier propriétaire, Gabriel Kerveguen, y recevait ses convives pour des parties de chasse. Cette propriété, ouverte depuis peu au public, contient le village des engagés malgaches, entièrement restauré, mettant en scène les différents corps de métier présents sur le site à l'époque et la vie lontan à la Réunion, mais aussi le verger avec sa collection de près de 130 variétés fruitières et le jardin médicinal, avec ses plantes endémiques et indigènes, ainsi que ses arbres plusieurs fois centenaires. Le site est aussi composé d'une cafrière, lieu retracant l'histoire de la culture du café à la Réunion, avec son musée du café. Sont présents également sur le site un ancien four à pain, un lavoir, diverses dépendances et surtout la minoterie - moulin à maïs - datant de 1850 et en péril d'effondrement. Il servait à broyer le maïs jusqu'en 1967 et était à l'époque le seul moulin de la zone haute de Saint-Pierre. Cette minoterie fait partie d'un ensemble touristique accueillant du public et des événements aujourd'hui appelé « Le Vieux Domaine ». Sa restauration, au-delà de l'intérêt historique de préservation, est importante car elle est en étroite relation avec l'histoire du domaine et de la région de la Ravine des Cabris.

Le site accueille du public actuellement (touristes, écoles), grâce à l'action de l'association Jardin Bourbon et Traditions. Les visites ont pour but la découverte et la préservation du patrimoine culturel et historique de la région. La minoterie pourrait dans ce cadre faire l'objet de visites, voire de démonstrations. Une convention a été signée début 2021 avec le Département et la commune pour renforcer la valorisation éco-touristique du domaine : inscription dans un circuit touristique local, amélioration de l'accessibilité



J'ai proposé à mes élèves de leur faire découvrir ce lieu extraordinaire et de renouveler l'expérience d'un tournage au Vieux Domaine.

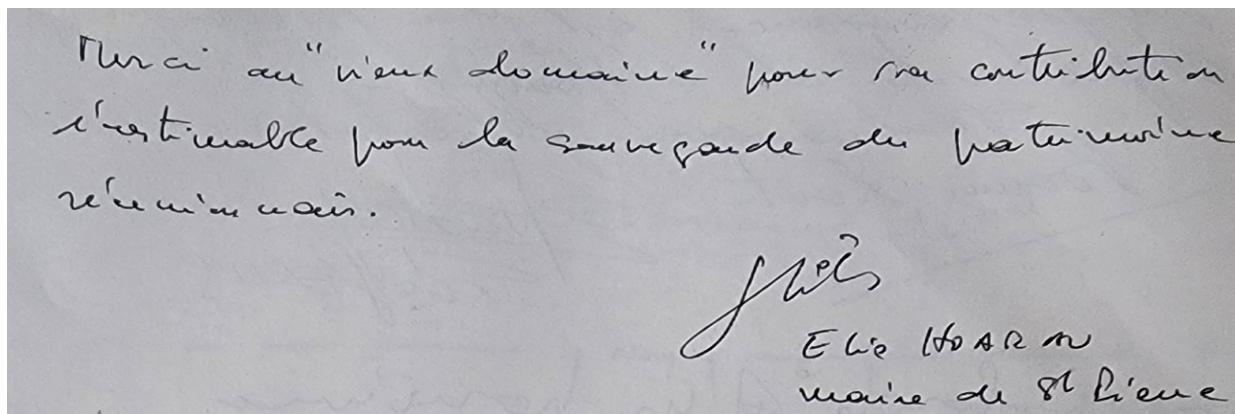
Je leur ai montré notre précédent court-métrage *De Mahavel à Riambel : zistoir Kala*. (pour lequel nous avons obtenu la 2ème place académique l'an dernier)

Ils ont été tout de suite séduits par ce lieu chargé d'Histoire et d'histoires.
Nous avons eu l'opportunité de visiter le domaine et de faire des repérages

Le scénario s'est élaboré sur place. Les élèves ont rapidement imaginé que le Vieux Domaine est menacé par des promoteurs qui veulent raser les lieux pour construire des immeubles à vocation sociale. De jeunes bénévoles travaillant à l'entretien de l'arboretum et des jardins tentent de s'opposer à ce projet qui menace un lieu de mémoire incontournable. **Cette intrigue nous a semblé pertinente et en lien direct avec la thématique « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter.»** En effet il s'agit de résister, de combattre et de s'opposer à la volonté d'effacer la mémoire de l'esclavage en déboulonnant les statues, en rechignant à commémorer son abolition ou comme ici en détruisant les lieux patrimoniaux afin que survive la trace de la tragédie vécue par les esclaves.

Le plus incroyable c'est que le Vieux Domaine a vraiment été menacé de destruction en 1993 quand la mairie de Saint Pierre a voulu le réquisitionner pour construire des logements sociaux. M. Payet s'est battu farouchement pour sauver sa propriété. Il est parvenu à ses fins en invitant Jean-Michel Folio adjoint au maire à visiter les lieux. Celui-ci a été convaincu. C'est M. Ramin le chargé de l'urbanisme qui annonce l'abandon du projet.

Voici ce qu'a écrit le maire dans le livre d'or :



Voilà pourquoi nous avons demandé à M. Payet d'interpréter son propre rôle dans le court-métrage.
Il nous a fait l'honneur d'accepter.



M. Payet interprétant
son propre rôle

Cette anecdote, il nous l'a raconté dans un long entretien qu'il nous accordé. Il nous a résumé l'histoire du Vieux Domaine et son histoire avec le Vieux Domaine.

Entretien avec M. Payet le mercredi 5 février 2025:



Mme Payet, Noéline et Lucie lors de l'entretien avec M . Payet



Michelle consulte les documents personnels de M. Payet

M. Payet nous a ouvert ses archives. Mais la véritable mémoire du Vieux Domaine, c'est lui !

Histoire du Vieux Domaine : une histoire liée à l'esclavage !

les différents propriétaires :

En 1802 Pierre Hibon Frohen rachète ses terres immenses à la famille de Kerveguen, un domaine de 900 hectares. Les registres retrouvés par les actuels propriétaires font état d'hectares de terres qui s'étendent comme le dit l'expression réunionnaise du «battant des lames aux sommets des montagnes». M. Daniel Payet le propriétaire qui gère le domaine avec les membres de l'association Jardin Bourbon et Traditions explique : «On y chassait le gibier». Monsieur Hibon fera d'ailleurs construire le relais de chasse qui surplombe ce qui est aujourd'hui le parking. Une belle bâtie de 20 mètres de long, équipée d'une salle à manger, d'un godon où on stockait la nourriture et d'une grande cuisine.

En 1809, Marie-Céline, sa fille, s'installe au Vieux Domaine. «C'est à elle que l'on doit la construction de la maison principale, des dépendances ainsi que celle des bassins d'ornement et d'usage. A l'origine, elle comptait un étage mais il a été démantelé et posé sur le bord de la route. Il accueille un centre médical désormais. La maison principale, que j'occupe avec mon épouse, a une particularité : ce sont uniquement des filles qui en héritent. On ne sait pas pourquoi », reprend Daniel Payet.

« En 1820, à la mort de son époux, Marie-Céline est obligée de vendre des parcelles parce qu'elle a besoin d'argent». Arrivent alors les Burel, en 1872. Albert Burel sera celui qui structurera le domaine. Il garde quelques hectares pour lui et exploite le reste en y faisant cultiver de la canne à sucre.

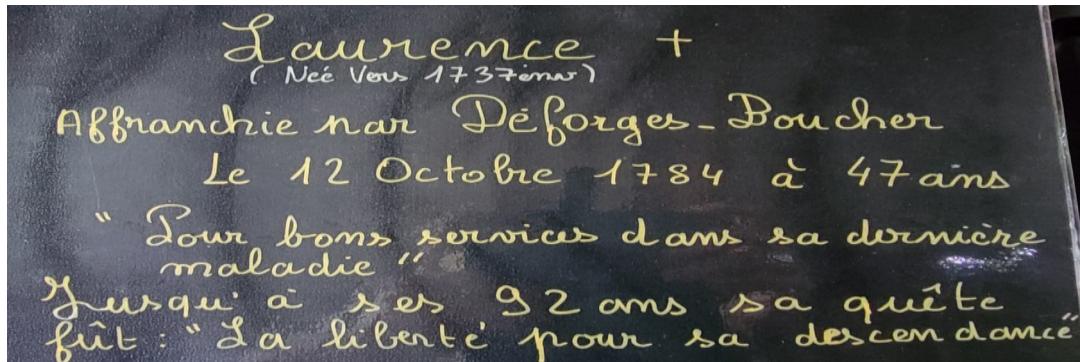
En 1952, tout est laissé à l'abandon, jusqu'en 1988. «Quand nous avons défriché, nous avons retrouvé des outils, des vestiges de vieilles habitations». Aidés de photographies d'archives et en se basant sur le récit d'anciens du quartier, Jardin Bourbon et Traditions redonne vie au Vieux Domaine.

Les noms des promoteurs et des avocats du film sont inspirés de ces noms de propriétaires esclavagistes tandis que les noms des bénévoles qui tentent de sauver le Domaine rendent hommage aux esclaves.

Histoire de M. Payet et du Vieux Domaine

En 1974 M. Payet professeur d'histoire passionné d'histoire locale se marie. En 1988, sa femme hérite du Vieux Domaine et de la maison de maître, une propriété de 30 hectares. Le domaine est en friche. M. Payet fonde l'association Bourbon et Tradition avec des amis pour commencer à réhabiliter les lieux. Il effectue alors des recherches et fait une découverte étonnante : il retrouve la trace de son arrière-arrière grand-mère Laurence une esclave qui a vécu au Vieux Domaine qui sera affranchie par son maître : M. Desforges Boucher

Document issu des archives de M. Payet



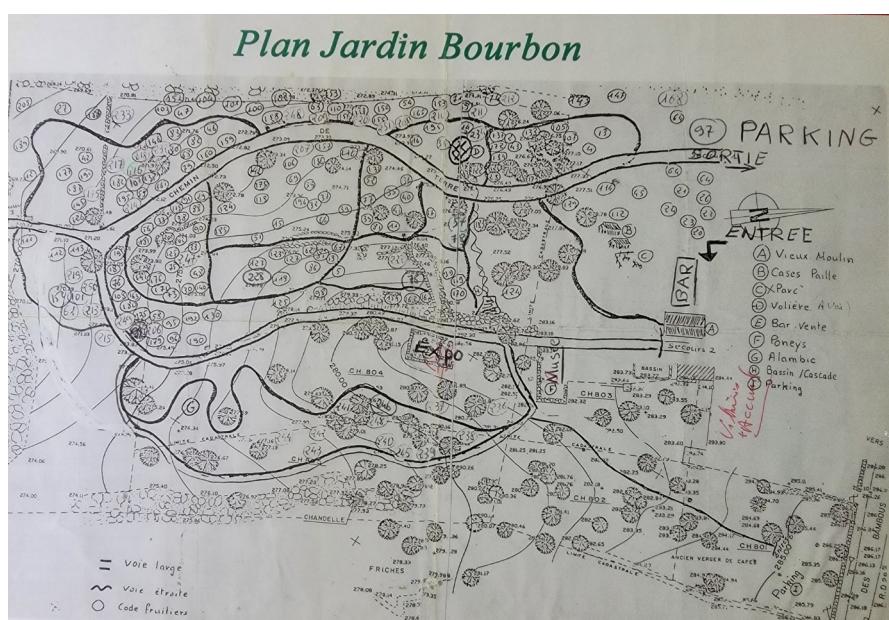
Un des fils de Laurence hérite du Vieux Domaine. Il va introduire la culture de la canne à sucre à la Réunion. Il aura deux fils Auguste et Numac. Auguste est l'ancêtre de M. Payet. Les deux frères feront faillite et le Domaine sera vendu à M. Burel qui est un ancêtre de la femme de M. Payet.

Cette histoire est extraordinaire car M. Payet est issu de la branche des esclaves affranchis tandis que sa femme est la descendante des maîtres.

M. Payet nous affirme : « **Le fait de retrouver mes ancêtres esclaves m'a fait aller vers l'histoire.** » « **C'est notre devoir de préserver la mémoire.** » Ses paroles font écho au titre que nous avons choisi pour notre court-métrage.

Étapes de l'histoire du jardin de Bourbon puis du Vieux Domaine :

Après avoir empêché la destruction de sa propriété en 1993, M. Payet avec des amis aménage le Jardin de Bourbon qu'il veut ouvrir au public





Le premier chantier est l'aménagement du jardin des endémiques puis la rénovation du village des engagés (voir photo)

Les débuts du Jardin de Bourbon sont timides. M. Payet qui assure les visites ne reçoit qu'un visiteur par jour. La fréquentation augmente peu à peu.

Il ouvre un restaurant et a la bonne idée d'engager un jeune chef cuisinier M. Clotagatide. Sa réputation va rapidement faire le tour de l'île. Le restaurant accueille jusqu'à 1000 couverts par mois. Le chef utilise les produits de l'arboretum.

M. Payet imagine des animations pour collecter des fonds qui permettent de poursuivre la rénovation du domaine.

Malheureusement, en 2012 il est victime de graves problèmes de santé. L'activité du domaine s'arrête.

En 2017, le Vieux Domaine rouvre ses portes. M. Payet n'aura de cesse de faire revivre le lieu avec l'aide ses amis et de bénévoles. Il reçoit jusqu'à 1500 scolaires par mois.

Il a des conventions avec les agences de voyage.

En 2019, il ouvre le chantier du village rouge, le village des esclaves. Il crée le tremplin pour demain qui permet l'insertion de personnes en recherche d'emploi. Il forme ces personnes au métier de guide culturel. Ils sont les passeurs de l'histoire du Vieux Domaine.

Les nouveaux projets de M. Payet : il souhaite ouvrir un restaurant-école en partenariat avec l'association IOI Initiative Océan Indien qui a pour but de promouvoir l'Insertion Sociale et Professionnelle des publics en difficulté par la mise en place d'accompagnement individualisé ou collectif dans le cadre d'action d'insertion tels que entre autres (ateliers, chantier, insertion, emploi accompagné pour les personnes en situation de handicap etc) et de toutes autres mesures spécifiques, éducatives, sociales, humanitaires, culturelles ou encore en lien avec le développement durable et l'économie sociale et solidaire susceptibles de promouvoir l'insertion d'une personne ou d'un groupe de personnes à la Réunion ou dans la zone de l'océan indien ; affirmer dans cette volonté d'un développement coopératif sur la zone de l'océan indien; favoriser l'inclusion d'un public précaire de «mineurs et de jeunes majeurs sans ressources.

Un autre projet qui tient à cœur à M. Payet c'est de créer en périphérie du Vieux Domaine un village pour personnes âgées. Son fils va reprendre la gestion du Vieux Domaine.

M. Payet est à la fois la mémoire et le gardien du lieu, très fier de ses origines. Sa mission c'est d'être un passeur d'Histoire et d'histoires. Néanmoins il est aussi ancré dans le présent et soucieux de redonner une seconde chance aux personnes qui ont été malmenées par la vie et de favoriser leur réinsertion. Il a aussi à cœur de préserver la mémoire de ses ancêtres et son patrimoine pour le transmettre aux prochaines générations.

M. Payet est un véritable passionné qui nous a captivés lors de cet entretien en faisant revivre l'histoire du Vieux Domaine qui est intimement liée à son histoire personnelle.

C'est bien cette volonté que nous avons voulu mettre en scène dans notre court-métrage

III. Tournage :

Chaque membre de l'équipe s'est vraiment investi dans le tournage qui s'est déroulé en trois heures !!! En effet, l'imprévu s'est invité dans notre tournage sous la forme tourbillonnante du cyclone Garance qui s'approchait de la Réunion en ce mercredi 27 mars.

Malgré l'alerte orange qui devait prendre effet à 14h, notre proviseur M. Mailfert et notre proviseur adjoint M. Preynat nous ont autorisés à nous rendre au Vieux Domaine et nous les en remercions.



Traversée du village des engagés



Michelle la script

Emilie et Léa les réalisatrices Ofélia Anne-Laure Kélia Sacha actrices

Ce sentiment d'urgence nous a d'abord fait douter de la possibilité de mener le tournage à son terme. Puis il nous a galvanisés car chaque acteur et chaque technicien a donné le meilleur de lui-même.



Toute l'équipe

Nous ne sommes pas prêts d'oublier ce tournage placé sous le signe de l'urgence et de l'efficacité !

IV. Bilan du projet : paroles d'élèves

Nous avons fait le bilan de cette expérience :

Léa : « j'ai appris que dans les pays occidentaux, l'esclavage n'était que très peu abordé et détaillé, ce dont je n'avais pas conscience car l'esclavage constitue une majeure partie de l'histoire de mon île. » « Pendant le tournage j'ai ressenti que le Vieux Domaine est un lieu chargé en énergie pour lequel qui m'inspire de l'admiration et du respect. » « Il me paraît très important d'enseigner aux élèves ce qu'était l'esclavage, car cette période de l'histoire ne doit pas être oublié ou caché par respect pour les esclaves et en adéquation au devoir de mémoire, d'hommage, que nous devons à ces derniers »

Ofélia : « J'ai pu approfondir mes connaissances sur les familles esclavagistes et les esclaves à la Réunion tout en comprenant que chaque personne peut avoir un ancêtre esclave ou esclavagiste. Tout le monde est donc concerné par cette cause de près ou de loin. » « A titre personnel je constate que ce court métrage a favorisé les interactions humaines ainsi que le travail d'équipe. Il m'a permis d'acquérir une meilleure éloquence. »

Fanny : « Ce concours m'a appris que même aujourd'hui, on se bat toujours pour garder l'histoire des esclaves en mémoire car certaines personnes veulent effacer cette histoire, en pensant qu'effacer le passé nous permettra d'avoir un meilleur futur. »

Djeily : En cherchant l'histoire générale du court métrage (des promoteurs qui veulent raser le vieux domaine afin d'en faire des logements sociaux), nous avons appris qu'en 1993, cet événement s'était déjà produit. Nous avons également pu parler d'autres sujets en classe tels que les enfants de la Creuse ou les engagés. Ainsi, nous avons pu par la même occasion enrichir notre culture littéraire en faisant des références et des liens avec certains livres tels que «L'affaire de l'esclave Furcy» de Mohammed Aïssaoui.

De plus, ce projet m'a permis de réaliser l'horreur qu'a été l'esclavage. Il m'a également montré à quel point le fait d'aborder de manière marginale des sujets aussi importants, ne fait que les banaliser. En effet, les sujets au programme sont traités de manière théorique en analysant le contexte, les raisons ou les conséquences. J'ai beaucoup aimé la façon de traiter ce thème ; d'être au contact de véritables lieux de mémoire chargés d'histoire : la vision de l'esclavage que j'avais à travers les livres d'histoire m'a semblait être tellement loin de la réalité. » « Je pourrais aborder le thème de l'esclavage pour le Grand Oral. En effet, ayant choisi la problématique : «Doit-on conserver la mémoire?», ce projet vient compléter mes arguments et apporter une expérience réelle par rapport à la question. Pour moi, la mémoire de l'esclavage mérite d'être conservée et ce concours est une bonne méthode de sensibiliser à cette nécessité. »

Emilie : « Pour moi, ce film est une formidable opportunité. Il m'a permis d'approfondir ma connaissance sur l'esclavage, ainsi que sur l'histoire de mon île et de mes ancêtres. Je suis reconnaissante de l'avoir fait car il est rare de recevoir un cours sur cette thématique au lycée. Toutes les connaissances que j'avais avant sur cette notion étaient issues de ma culture personnelle. Je l'ai apprise en lisant des livres tels le *discours sur le colonialisme* de Aimé Césaire ou bien en visitant des musées tels que Stella Matutina. »

Noéline : « Nous avons une obligation morale de conserver l'histoire et de faire entendre nos voix, de partager les souffrances et les violences qu'ont subies les esclaves.

Se souvenir des événements historiques tragiques et des victimes, est essentiel pour faire en sorte que de tels actes ne se reproduise pas. Ces événements sont nos racines, notre essence.

Par exemple l'esclavage fait partie intégrante de l'histoire de notre île, de notre identité. Nous en sommes imprégnés. Ce projets m'a permis de prendre conscience des nombreuses générations qui ont lutté pour leur liberté, pour leur respect.

En parlant de leurs histoire, je leur rends hommage et justice, en m'assurant que leur combat ne soit jamais oublié. J'honore leurs mémoire et les sacrifices qu'ils ont pu faire, puisque c'est grâce à eux que nous sommes ici aujourd'hui. Nous portons les traces de leurs héritage à travers les différentes cultures qui coexistent ici que à la Réunion, ainsi que la diversité des couleurs de peau, des traditions, des langues ...

Je perçois ce concours comme une renaissance, un havre de paix qui a pour volonté de toucher les cœurs, les consciences et tendre vers une société nouvelle, vertueuse plus juste et égalitaire, dans laquelle chaque individu est valorisé et humanisé, traité de la même manière. »

« j'ai compris non seulement les souffrances qu'ont enduré nos ancêtres mais aussi la force dont ils ont fait preuve pour résister, survivre et s'émanciper.

Cette force je l'ai particulièrement retrouvé chez M. Payet lors de l'entretien qu'il nous a accordés : il vivait ses paroles. En l'écoutant raconter l'histoire de ce lieu , je me suis complètement plongée dans son histoire. »

Louis : « Il y avait aussi une forme d'appréhension, car nous savions que notre travail devait être à la hauteur du message que nous souhaitions transmettre. »

Michelle : « Notre court-métrage porte sur l'importance de la conservation du patrimoine culturel et notamment le patrimoine réunionnais qui est étroitement lié au thème de l'esclavage. En effet, le Vieux Domaine, lieu que nous avons choisi pour tourner notre court-métrage est un endroit où ont vécu de nombreux esclaves. Ainsi, les bâtiments utilisés à l'époque ont été réhabilités par M. PAYET, le propriétaire du lieu, ce qui nous a permis d'observer la minoterie mais aussi des objets anciens comme des machines à écrire, des vieux journaux, des chaînes d'esclaves... Nous avons aussi explorés la généalogie des familles qui ont hérité du Domaine au fil du temps et nous avons appris des histoires sur la famille de M. PAYET et de sa femme mais aussi d'autres grandes

familles d'esclavagiste comme celle de Madame Desbassayns qui était une femme réputée pour sa cruauté envers ses esclaves. »

Kélia : « Pour moi l'objectif est de faire passer des messages, d'éveiller les consciences et faire comprendre l'importance de notre devoir envers notre histoire, nos ancêtres, et nos lieux de mémoire.

J'ai approfondi ma connaissance sur l'histoire de l'esclavage, en particulier sur les terres de la Réunion, mon île qui renferme tant de secrets et d'histoires tragiques sur ses terres, par exemple le nom de certains esclavagistes ou esclaves que l'on a attribué à des lieux symboliques qui pour moi avant n'était qu'un nom dont je ne connaissais pas l'histoire ou la signification mais maintenant cela a beaucoup plus de sens. Ce projet m'a permis de mieux saisir l'importance de cette mémoire, que l'histoire doit toujours être racontée pour ne pas se perdre et que les générations à venir comprennent ce qu'ont vécu nos ancêtres et ses répercussions actuelles. »

Lola : « Concernant l'élaboration du scénario j'ai trouvé que le fait de nous être rendus dans le lieu avant le tournage nous a inspirés favorisant notre imagination et notre motivation. Cela s'est ressenti lorsque nous avons commencé à écrire ce court métrage. C'est bien la preuve qu'il faut absolument conserver ce leur de mémoire. »

Pour conclure

Nous avons vécu grâce à ce projet une expérience pédagogique et humaine très forte qui a su créer des liens au sein du groupe. Nos élèves nous ont impressionnées dans leur manière de s'approprier le projet et de s'y investir.

M. Payet est un exemple pour nous. C'est un combattant de la mémoire, un « zARBOUTAN » (un pillier en créole) qui se bat tous les jours pour que perdure le souvenir et la trace du passage de ces femmes, de ces enfants, de ces hommes qui ont été ravalés au rang d'objets et qui n'ont pu témoigné. Si les vestiges, les preuves matérielles disparaissent, alors c'est la porte ouverte à l'oubli et à l'effacement.

Nous sommes fiers du résultat. Notre film est le reflet de notre collaboration et notre implication sans faille. Nous espérons que notre message sera entendu.